

Le nouveau programme de sciences humaines : continuité et changements

Jacinthe Thiboutot

Professeure de psychologie
Cégep Ahuntsic

Le nouveau programme de sciences humaines voyait le jour en février 1991. Il est donc présentement à sa première année d'implantation dans tous les collèges. Dans quel contexte s'est effectuée la réforme de ce programme ? Quels changements réels ont été adoptés ? En quoi la formation des étudiants inscrits dans ce nouveau programme diffèrera-t-elle de celle de leurs prédécesseurs ? Comment l'enseignement des sciences humaines évolue-t-il depuis le début de cette réforme ? Les propos qui suivent permettront à un professeur qui côtoie des étudiants de sciences humaines de saisir l'essentiel des « couleurs et contours » de ce nouveau programme qui touche environ 30 p. cent de la clientèle étudiante à l'enseignement régulier.

Historique

Après dix ans d'existence des cégeps, le livre Blanc sur l'enseignement collégial¹ dénonçait la polyvalence régnant dans les programmes de sciences humaines, qualifiant de système « cafétéria » certaines procédures de choix de cours et les opposant ainsi à une formation fondamentale et cohérente. Pour pallier cette situation, le livre Blanc proposait un régime comprenant douze cours de concentration obligatoires.

Le ton était donné à une réforme qui chercherait à assurer une plus grande cohérence au programme et, par ce biais, à revaloriser l'enseignement pré-universitaire des sciences humaines.

La réforme s'est échelonnée sur onze ans. Il n'y a pas là de quoi s'étonner lorsqu'on considère la diversité des personnes concernées par l'enseignement des sciences humaines au collégial. En effet, des

La révision du programme de sciences humaines a conduit, entre autres choses, à la définition d'objectifs de programme qui concernent les connaissances, la méthodologie et le langage. Elle a aussi été l'occasion, pour les enseignantes et les enseignants, de renouveler leurs approches et leurs pratiques pédagogiques.

professeurs de disciplines diverses (sciences religieuses, administration, anthropologie, mathématiques, histoire, géographie, sciences politiques, sociologie, psychologie, économie, civilisations anciennes) gravitent autour de ce programme ; ces professeurs ont chacun leur propre jargon et appartiennent la plupart du temps à des départements différents. Pour arriver à un consensus à tous les niveaux de prise de décision, il a fallu que des échanges se fassent – on pourrait parler ici d'un vaste échange culturel – et parfois qu'un vocabulaire commun soit créé. Il a donc fallu du temps...

Le nouveau programme est devenu officiel après de nombreuses consultations et concertations engageant les instances et les niveaux concernés par le programme : universités, Conseil des collèges, Conseil du trésor, Direction générale de l'enseignement collégial, Fédération des cégeps, Assemblée de coordonnateurs provinciaux, professeurs et administrateurs de chaque collège. Quoique laborieux, l'ensemble des travaux entourant cette vaste entreprise a favorisé une réflexion globale sur les objectifs et la pratique de la formation en sciences humaines. Par exemple, le Colloque « Les sciences humaines au collégial », tenu en 1989, constituait une première, réunissant des personnes de disciplines et rôles divers dans les collèges dont l'objectif premier était de se concerter sur le type de formation à dispenser aux étudiants du programme de sciences humaines.

On peut donc affirmer qu'il s'agit de la plus longue et de la plus large réforme de programme connue jusqu'à maintenant dans le réseau collégial. Pour l'avoir observée pendant ces années, il est aussi possible de la qualifier de bel exercice démocratique, du moins en ce qui concerne le travail

de l'Assemblée des coordonnateurs provinciaux et une bonne partie du travail effectué par les instances locales.

Des objectifs de programme

Les finalités du nouveau programme consistent en une formation générale et en une préparation adéquate aux études universitaires, par l'acquisition des concepts fondamentaux propres aux disciplines des sciences humaines.

Trois types d'objectifs y sont poursuivis : *des objectifs de connaissance, des objectifs reliés à la méthodologie et des objectifs reliés au langage.*

Globalement, un étudiant ayant un DEC en sciences humaines possédera une connaissance générale des outils (concepts, méthodes, théories) propres aux disciplines des sciences humaines. Il aura acquis des habiletés de travail intellectuel nécessaires à sa réussite universitaire. Il sera à même de raisonner, d'argumenter et de passer à travers les étapes d'une recherche scientifique. Il utilisera les méthodes quantitatives pour lire et interpréter la réalité sociale. Finalement, il s'exprimera dans une langue claire et correcte et de plus, il sera capable de lire l'essentiel de textes en anglais portant sur les sciences humaines².

Dans l'ancien programme, seule l'analyse des objectifs de chacun des cours de son profil permettait de connaître les apprentissages effectués par un étudiant. Maintenant, la clarification de ces objectifs de programme sert de ligne directrice vers une plus grande cohérence de la formation dispensée en sciences humaines.

La structure du programme

Pour obtenir un DEC en sciences humaines, tout étudiant, qu'il importe son collège d'appartenance et l'orientation universitaire qu'il choisit, doit suivre, en plus des cours communs obligatoires et des cours complémentaires, quatorze cours de concentration, dont cinq sont prédéterminés par le ministère. Il s'agit d'une nouveauté par rapport à l'ancien programme où la mécanique du choix de l'ensemble des douze cours de concentration était laissée à la discrétion des collèges, ce qui permettait une infinité de profils de formation, selon le cheminement de chaque étudiant et la plus ou moins grande souplesse des grilles de cours de son collège. Une étude des coordonnateurs des sciences humaines confirmait, en 1985, la grande disparité des dossiers des finissants de sciences humaines. D'une analyse de 1068 dossiers, provenant de 7 cégeps, ils relevaient 439 cours de concentration différents et 434 combinaisons de disciplines pouvant mener à un diplôme de sciences humaines³.

Dans la pratique, tout en s'assurant que les étudiants suivent les cours obligatoires en sciences humaines, la majorité des collèges offrent maintenant trois profils. Avec des appellations diverses selon les collèges, on retrouve habituellement un profil sans mathématiques, un profil incluant les mathématiques 337, préalables à quelques programmes universitaires, dont celui de psychologie et de criminologie, ainsi qu'un profil comprenant les préalables mathématiques nécessaires à l'entrée en administration à l'université.

Les cours obligatoires en sciences humaines

Les cours d'*Histoire de la civilisation occidentale*, d'*Introduction à la psychologie* et d'*Économie globale* constituent les trois cours disciplinaires obligatoires. Ces trois cours ont été choisis par le ministère. Pourquoi ces cours ? Déjà, le livre Blanc proposait un cours de civilisation québécoise et un cours d'économie du Québec obligatoires pour l'ensemble des étudiants inscrits dans les programmes pré-universitaires. Peut-on voir, dans le choix des cours d'histoire et d'économie, une continuité, convertie à la mode planétaire des années 90, de cette velléité reliée à la formation fondamentale de dispenser des cours d'histoire et d'économie à tout étudiant inscrit dans un programme pré-universitaire ?

Ancien programme	Nouveau programme
12 cours communs obligatoires (philosophie, français, éducation physique)	<i>Idem</i>
4 cours complémentaires	<i>Idem</i>
12 cours de concentration choisis parmi les disciplines suivantes : administration anthropologie civilisations anciennes économie géographie histoire mathématiques psychologie sciences politiques sciences religieuses sociologie	3 cours disciplinaires obligatoires (psychologie, histoire et économie). 2 cours obligatoires de méthodologie. 1 cours disciplinaire au choix des collèges parmi sept proposés par le ministère. 8 cours disciplinaires au choix des collèges.

Peut-on appliquer cette même hypothèse reliée à la formation fondamentale dans le choix du cours de psychologie générale ? Le rationnel de cette décision a appartenu au ministre.

Le cours d'*Histoire de la civilisation occidentale* couvre l'ensemble de l'histoire de notre civilisation en ayant comme objectifs d'aider l'étudiant à se situer dans le temps et dans l'espace, de lui permettre de reconnaître les éléments de son héritage culturel, d'identifier les facteurs responsables de la place de la civilisation occidentale sur la planète pour que, finalement, il soit capable de reconnaître les éléments susceptibles de contribuer à la « mutation » du monde occidental contemporain.

Le cours d'*Économie globale* est une initiation à la science économique qui permettra à l'étudiant de mieux comprendre et expliquer les événements économiques. Le cours porte donc sur les systèmes économiques et leur fonctionnement, la mécanique des marchés, les mesures de l'activité économique, les fluctuations économiques, le lien entre le politique et l'économique et sur des éléments de conjoncture actuelle comme, entre autres, le libre échange.

Le cours d'*Introduction à la psychologie* vise la compréhension des fondements scientifiques de l'étude du comportement et de l'interaction des multiples facteurs qui l'influencent. Les principaux contenus abordés dans ce cours sont les fondements des grands courants de pensée en psychologie moderne, les méthodes

d'acquisition de connaissances propres à cette discipline, les bases biologiques du comportement, la perception et l'attention, l'apprentissage, la mémoire, la pensée, l'intelligence, la motivation et l'émotion. Il s'agit essentiellement d'explorer les savoirs fondamentaux en psychologie.

Deux nouveaux cours de méthodologie de quatre heures chacun s'ajoutent au nouveau programme. Le nombre d'unités requises pour l'obtention du diplôme est ainsi augmenté. L'ancien programme était souvent décrié pour sa qualité de programme de seconde zone, entre autres lorsqu'on comparait son nombre d'unités à celui des programmes de sciences de la santé et de sciences pures. En gagnant ces cours supplémentaires qui ne l'amènent cependant pas au même palier que les programmes de sciences en ce qui concerne le nombre d'unités, le nouveau programme de sciences humaines devrait permettre aux étudiants d'acquérir une formation plus large et plus rigoureuse.

Le cours de *Méthodes quantitatives* vise à développer la capacité d'utiliser, de lire et d'interpréter les nombreuses données quantitatives présentes dans notre environnement quotidien et dans les travaux et recherches des disciplines de sciences humaines. Le cours d'*Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* amènera l'étudiant à explorer les diverses méthodes de recherche pour ensuite réaliser l'ensemble des étapes d'une recherche sur un sujet propre aux sciences humaines. Conséquemment, les finissants des prochaines cohortes seront

vraisemblablement plus outillés en méthodologie, possédant ainsi de meilleures capacités de poursuivre leurs études universitaires. Ces deux cours visent à combler des lacunes de formation principalement identifiées par le niveau universitaire à l'égard des finissants des collèges.

Les cours obligatoires en sciences humaines, alliés aux cours au choix des établissements, permettent donc à la fois la cohérence et une certaine souplesse des profils de formation des étudiants. En effet, en plus d'être constitué d'une assise commune de cinq cours obligatoires, le nouveau programme permet à chaque collège, dans le choix des autres cours de concentration, de tenir compte de ses expertises et de ses pratiques originales.

Un renouvellement des approches pédagogiques

Outre la refonte des grilles de cours, les dix années de travaux d'implantation ont donné lieu à des réflexions et à des nouvelles pratiques pédagogiques dans la plupart des collèges du réseau. Le concept d'*approche-programme*, véhiculé dans le réseau à la fin des années 80, a servi de guide pour la conduite des actions entreprises dans les collèges. Ainsi, des collèges ont réfléchi sur les possibilités d'utilisation de l'approche-programme en sciences humaines pour tenter, par la suite, d'en implanter quelques éléments.

Les professeurs de disciplines et de départements différents concernés par le nouveau programme ont profité de ce moment privilégié pour se questionner sur les caractéristiques de leurs étudiants, la formation qui leur est dispensée ou les attentes des universités face aux finissants des collèges. La diffusion des informations sur la cote Z de l'Université de Montréal a jeté un éclairage nouveau sur les comportements de nos finissants, du moins dans cette université. Ceci a donné lieu à des échanges d'information entre les professeurs des ordres universitaire et collégial qui ont, par la suite, influencé les décisions d'orientations pédagogiques prises par les professeurs.

En plusieurs endroits, des équipes ont consolidé leurs approches pédagogiques déjà gagnantes. D'autres en expérimentent de nouvelles avec, en toile de fond, une préoccupation accrue de parfaire une formation de base solide préparatoire à l'université.

Par ailleurs, la plupart des collèges ont bénéficié de perfectionnement en ce qui concerne les cours de méthodologie. Parmi ceux-ci, pour n'en nommer que quelques-uns, on retrouve les collèges Champlain (campus Lennoxville), de Chicoutimi, Joliette-De Lanaudière, de l'Outaouais, de Maisonneuve, Montmorency. Les projets de perfectionnement touchent à la fois les contenus de ces cours et les approches pédagogiques à y développer. Plusieurs disciplines se partageant la prestation de ces cours, le perfectionnement sert de lieu de concertation interdisciplinaire et de point de départ au travail de coordination à assurer en phase d'implantation. Par exemple, au collège Ahuntsic, suite à un perfectionnement en *Méthodes quantitatives en sciences humaines*, des professeurs de différentes disciplines assurant l'enseignement de ce cours en septembre ont continué à le préparer en équipe.

Un programme en développement

Les grilles de cours étant établies et les ressources matérielles et humaines étant disponibles, le programme de sciences humaines se bonifiera au cours des années. En effet, des travaux se font présentement dans des collèges pour trouver des moyens d'assurer l'atteinte des objectifs du programme; certains visent la précision des concepts disciplinaires et transdisciplinaires, d'autres la création et la mise en séquence d'outils facilitant l'acquisition d'habiletés méthodologiques.

Ainsi, au collège de Limoilou, on travaille présentement à l'élaboration d'un profil des compétences à développer chez l'étudiant de sciences humaines. Au collège de la région de l'Amiante, on se penche sur l'intégration des concepts et des méthodes en sciences humaines. Des gens des collèges de Sherbrooke et de Trois-Rivières élaborent une séquence des habiletés transdisciplinaires en sciences humaines et précisent des orientations et des objectifs d'apprentissage pour chaque trimestre. Aux collèges Ahuntsic et Saint-Laurent, on s'intéresse plus précisément au développement d'habiletés méthodologiques dont la lecture, l'écriture et la synthèse⁴.

Aussi, un des objectifs méthodologiques du programme prévoit la réalisation d'une activité visant l'intégration des apprentissages dans un des cours du programme. Malgré qu'une recherche, effectuée par Suzanne Laurin et Irène Lizotte, soit en cours au cégep André-Laurendeau sur les

approches pédagogiques permettant l'atteinte de cet objectif, le choix de structures et de ressources concrètes à allouer à cette activité d'intégration n'est pas encore déterminé dans le réseau.

Seul un recensement des dynamismes propres à chaque cégep permettrait de dresser un portrait plus fidèle de l'ensemble des initiatives entreprises dans le réseau. Un lieu d'échange de ces expériences en cours demeure à créer. Les quelques exemples présentés ici témoignent de la richesse et de la maturité des questionnements et des expérimentations en cours.

Dans la plupart des collèges, les professeurs des cours communs obligatoires ont été ou seront vraisemblablement sollicités par leurs collègues des sciences humaines pour participer à différents travaux d'encadrement ou de formation auprès des étudiants de ce programme.

Conclusion

Après une si vaste entreprise de grand ménage dans le programme touchant le plus grand nombre d'étudiants du réseau, nous pouvons maintenant espérer qu'enseigner à des étudiants de sciences humaines voudra dire... *collaborer à leur formation pré-universitaire dans un contexte de revalorisation d'un projet de formation qui répondra aux pressants défis sociaux de notre société en devenir.* 📖

RÉFÉRENCES

1. Ministère de l'Éducation, *Les collèges, nouvelle étape. Projet du gouvernement à l'endroit des cégeps*, Québec, Ministère de l'Éducation, 1978.
2. Direction générale de l'enseignement collégial, *Programme de diplôme d'études collégiales 300.01 « Sciences humaines »*, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, 1991.
3. Lacour-Brossard, L., « Les étudiants en sciences humaines », *Recherches sociographiques*, vol. XXVII, n° 3, 1986, p. 449-466.
4. Lamarche, J., « On se perfectionne en masse », *L'Empan, bulletin de liaison de l'Association de psychologie du réseau collégial du Québec*, vol. 13, n° 1, 1991, p. 11-14.